



31 mars : journée nationale de grève

Des manifestations, actions, sans précédent ont eu lieu ce 8 mars journée internationale des droits des femmes. Elles ont exprimé le refus des violences faites aux femmes. Elles marquent la détermination à exiger l'égalité et cette année tout particulièrement à faire tomber ce système de retraite par point qui pénalisera particulièrement les femmes.

Les organisations syndicales et de jeunesse CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, MNL, FIDL appellent dans la continuité de cette dynamique, et de celle de ce mouvement social inédit entamé le 5 décembre, à poursuivre les mobilisations locales et sectorielles partout sur le territoire.

Elles tiendront la « vraie conférence » sur le système de retraites le 24 mars prochain alors qu'une majorité de la population reste opposée à cette réforme et que le gouvernement s'enfonce dans le déni de cette réalité.

L'intersyndicale appelle à faire du 31 mars une journée nationale de grève. Elle appelle ce jour-là les travailleuses et travailleurs à une journée de grève interprofessionnelle et à organiser partout des actions (rassemblements, blocages, occupations...) et manifestations. Elle appelle les jeunes à se mobiliser sur leurs lieux d'études, à organiser des actions locales et à participer massivement aux manifestations. L'intersyndicale appelle d'ores et déjà à l'organisation d'assemblées générales dans tous les secteurs professionnels et lieux d'études où les salarié-es et les jeunes débattront des modalités d'actions à mettre en œuvre.

Le 31 mars et ses suites doivent être un nouveau message fort envoyé au gouvernement et au patronat.

La bataille des retraites est loin d'être terminée et l'intersyndicale construira les suites jusqu'au retrait du projet.

Paris, le 11 mars 2020